Poste tenu par :
Responsables hiérarchiques : Le Chef d'Agence

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE:

Psychologue
Agence Solidarités Côte-d'Or Talant-Chenôve

Grade et filière	PSYCHOLOGUE/MEDICO-SOCIALE

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique

PÔLE SOLIDARITÉS				
DIRECTION	**Agence Solidarités Côte d'Or**	**Espace Solidarités Côte d'Or**	**LOCALISATION**	**RESIDENCE ADMINISTRATIVE**
Action médico-sociale territorialisée	Talant-Chenôve	Chenôve	5 allée du Mail	CHENÔVE

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction…)

- Les Agences Solidarités Côte-d'Or
- Les différentes cellules centralisées de l'Aide Sociale à l'Enfance

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? **NON**
Nombre de personnes encadrées :

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? **NON**
Nombre de personnes encadrées :

B) Relations externes

- Psychologues libéraux
- Services médico-sociaux (CAMSP – CMPP)
- Hôpitaux
- Etablissements médico-sociaux – Enfance
- Associations (adoptants)

3) MISSIONS PRINCIPALES :

Sous la responsabilité du Chef d'Agence, dans le cadre du statut des psychologues territoriaux et du code de déontologie des psychologues, le psychologue est garant d'une prise en compte de la dimension psychique des situations traitées, tant au niveau individuel que familial :

- Participe à la mise en œuvre des missions du Conseil Départemental en matière de politique sociale et familiale,
- Contribue à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions préventives et curatives du Conseil Départemental, notamment dans le champ de la prévention et de la protection de l'enfance,
- S'inscrit dans les orientations du Pôle Solidarités

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

Participe à des activités cliniques en direction des usagers :

- Conduit des entretiens cliniques auprès d'enfants et de parents.
- Participe à l'analyse des situations avec les professionnels médico-sociaux et assistants familiaux sur des temps individuels et pluridisciplinaires.
- Aide à la décision dans le cadre de l'élaboration des projets des enfants admis à l'Aide Sociale à l'Enfance (membre de la commission enfance famille protection, membre de la synthèse projet pour l'enfant...).
- Médiatise des visites parents-enfants sur décision judiciaire.
- Propose des orientations thérapeutiques en libéral pour les enfants confiés en famille d'accueil de l'ASE et assure le lien avec les thérapeutes.

S'inscrit dans les orientations du Pôle Solidarités :

- Participe à des réunions organisées par l'Agence Solidarités Côte-d'Or
- Participe à des réunions partenariales et des groupes de travail.
- Conçoit et formule des propositions pour l'élaboration de projets institutionnels.
- Contribue aux activités du collège des psychologues.

Participe à l'activité de formation, d'information et de recherche :

- Se forme et s'informe pour développer ses compétences et sa pratique professionnelle.
- Entreprend et suscite tous travaux, recherches ou formations que nécessitent l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de son action.

- Peut collaborer à des actions de formation et contribuer à la formation pratique des étudiants en psychologie.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE:

- Véhicule personnel souhaitable
- Déplacements importants sur tout le territoire de l'agence

1 / Intervient à 50 % sur l'Agence Solidarités Côte-d'Or Talant-Chenôve et plus précisément sur les Espaces Solidarités Côte-d'Or de Chenôve – Longvic et Chevigny-Saint-Sauveur :

- Contribue à la mise en œuvre des missions du Conseil Départemental en matière de prévention et de protection de l'enfance :
  - Réalise des entretiens cliniques auprès des enfants, des parents et des familles d'accueil dans les 2 mois suivant le placement d'un enfant.
  - Réalise des entretiens cliniques auprès des enfants et des parents à différents moments de la prise en charge et notamment dans des situations de crise. A ce titre il peut être sollicité pour des enfants pris en charge dans le cadre des mesures ASE (AED et AE), et aussi en amont des mesures.
  - Rend compte au juge des enfants des dynamiques familiales, dans l'intérêt de l'enfant.
  - Est membre de la commission technique ASE où il aide à la prise de décision dans le cadre de l'élaboration des projets pour les enfants admis.
  - Médiatise des visites parents-enfants sur décision judiciaire. Garantir lors des rencontres parents-enfants un cadre sécurisé et le maintien de la relation.
  - Valide les orientations thérapeutiques, à ce titre il est garant des suivis psychologiques entrepris pour les enfants et/ou les familles.

- Apporte son expertise dans l'évaluation des freins psychologiques à l'insertion professionnelle des bénéficiaires de RSA :
  - Réalise des entretiens cliniques pour évaluer les freins à l'insertion professionnelle.
  - Favorise la prise en charge des difficultés psychologiques des publics en difficultés.

- Apporte conseil et soutien aux travailleurs médico-sociaux de l'agence des trois missions Insertion – ASE – PMI :
  - Aide à l'analyse des situations pour les travailleurs médico-sociaux.

- Participe aux travaux de l'agence et aux travaux institutionnels :
  - Participe à des réunions et des groupes de travail sur l'agence et au central.
  - Participe à des réunions partenariales sur le territoire.
  - Conçoit et formule des propositions pour l'élaboration des projets institutionnels et de l'agence.

- Contribue à la formation pratique des étudiants en psychologie (accueil de stagiaires).

2/ Intervient à 50 % au service central d'Aide sociale à l'Enfance :

- Apporte un soutien technique auprès des travailleurs sociaux de la cellule Evaluations – Urgences – MNA :

- Aide à l'analyse des situations dans le cadre des urgences.
- Accompagne des visites parents-enfants suite à l'Ordonnance de Placement Provisoire (OPP) en urgence.
- Assure soutien, debriefing auprès des travailleurs sociaux de la cellule après le retrait d'enfant.
- Aide à l'évaluation rapide suite à une information préoccupante reçue à la cellule.
- Effectue des entretiens auprès d'enfants ou de parents suite à un placement en urgence ou dans le cadre d'une évaluation rapide.
- Participe à des réunions de synthèse.
- Apporte une appui aux travailleurs sociaux en charge des MNA en cas de besoin.

- Assure des visites médiatisées :

- Garantit, lors des rencontres parents-enfants, un cadre sécurisé et le maintien de la relation.
- Rend compte au juge des enfants des dynamiques familiales, dans l'intérêt de l'enfant.

- Intervient à la Cellule adoption - Droits des Mineurs et des Familles :

- Assure l'animation des réunions post-agréments.
- Est un appui auprès des travailleurs sociaux.
- Participe aux réunions d'équipes.
- Sollicite des interventions ponctuelles auprès des candidats agrées ou pour l'accès aux origines à la demande de la responsable de la cellule.

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES
Connaître le développement psycho-affectif de l'enfant, les fondements de la relation parent-enfant, les dynamiques familiales
Établir les hypothèses diagnostiques psychologiques et apprécier les besoins d'intervention
Assurer un accompagnement psychologique en réalisant des entretiens cliniques individuels et/ou familiaux
Observer, écouter et analyser la situation et le discours de la personne suivie pour prendre en compte la dimension psychique tant au niveau individuel que familial
Orienter et travailler avec d'autres professionnels pour une prise en charge globale adaptée
Connaître les méthodes, les techniques et les outils de l'observation clinique
Définir le partage d'informations en fonction des situations des interlocuteurs, dans le respect du secret professionnel
Repérer les problématiques de la maltraitance (enfance, personnes âgées, institutionnelle, etc.)
Analyser, évaluer, transmettre une situation pour signalement
Entretenir des relations aussi bien avec les personnels de la collectivité qu'avec des partenaires extérieurs traitant du domaine considéré

COMPÉTENCES SPECIFIQUES
Connaître le cadre de l'intervention sociale et les dispositifs déclinés par le Conseil Départemental
Connaître les mesures de prévention et de protection
Formuler des avis dans le cadre de l'évaluation du placement de l'enfant
Formuler des avis dans le cadre de la prévention
Participer à des actions de formation professionnelle, de recherche et/ou d'échange des pratiques
Se former et s'informer pour développer ses compétences et sa pratique professionnelle
Contribuer à l'analyse d'une situation complexe afin d'aider à la prise de décision
Connaître la psychosociologie des personnes en situation de vulnérabilité